



Recommandations canadiennes provisoires concernant l'utilisation d'une dose fractionnée du vaccin contre la fièvre jaune durant une pénurie du vaccin – maintenant en vigueur

Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV)^{1*}

Affiliation

¹ Santé-voyage, Agence de la santé publique du Canada, Ottawa (Ontario)

*Correspondance : CATMAT.Secretariat@phac-aspc.gc.ca

Citation proposée : Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages. Recommandations canadiennes provisoires concernant l'utilisation d'une dose fractionnée du vaccin contre la fièvre jaune durant une pénurie du vaccin – maintenant en vigueur. Relevé des maladies transmissibles au Canada. 2017;43(2):65. <https://doi.org/10.14745/ccdr.v43i02a05f>

Le fabricant homologué du vaccin contre la fièvre jaune au Canada fait face à un problème d'approvisionnement pour le vaccin contre la fièvre jaune homologué au Canada. Dans le but de gérer la pénurie, le fabricant a décidé de rationner les vaccins aux centres de vaccins contre la fièvre jaune désignés; à l'heure actuelle, les commandes livrées correspondent à environ 50 % de l'exigence habituelle. Un retour à l'approvisionnement normal n'est attendu qu'en fin d'année 2018. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que le rationnement se poursuive entre-temps.

Afin de réduire au minimum les répercussions de la pénurie, l'Agence de la santé publique du Canada continue de travailler avec le fabricant pour s'assurer que les stocks limités de vaccins sont répartis équitablement dans tout le pays.

Compte tenu de la pénurie actuelle du vaccin contre la fièvre jaune au Canada, l'Agence de la santé publique du Canada encourage les professionnels de la santé à consulter les [Recommandations canadiennes provisoires concernant l'utilisation d'une dose fractionnée du vaccin contre la fièvre jaune durant une pénurie du vaccin](#) (1), qui ont été élaborées par le Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV). Cette déclaration décrit les recommandations provisoires à mettre en action durant une pénurie de vaccins contre la fièvre jaune, qui sont différentes des recommandations standard relatives à la vaccination contre la fièvre jaune dans le *Guide canadien d'immunisation* et dans la déclaration sur la fièvre jaune à l'intention des voyageurs du CCMTMV.

Référence

1. Groupe de travail sur la fièvre jaune, au nom du Comité consultatif de la médecine tropicale des voyages (CCMTMV). [Recommandations canadiennes provisoires concernant l'utilisation d'une dose fractionnée du vaccin contre la fièvre jaune durant une pénurie du vaccin](#). Relevé des maladies transmissibles au Canada. 2016;42(8):177-9. Disponible à l'adresse : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/16vol42/dr-rm42-8/ar-02-fra.php>.